

COMPTE RENDU

de la réunion du 10 janvier 2022

Date de convocation du : 04 Janvier 2022

Présents : Madame FONTANAUD Cécile, Monsieur QUERAUX Nicolas, Monsieur SPANJERS Henrick, Monsieur BEAU Jacques, Madame CARDIN-TINARD Christelle, Monsieur CHAMPALOUX Didier, Madame DUTOYA Jacqueline, Monsieur GAUTHIER Yves, Monsieur HAMON Jérémy, Monsieur HOFFMANN Pascal, Monsieur LUNE Philippe, Monsieur MASSETEAU Aliptien, Madame PALOMBO-ROUGIER Vanessa, Madame POUVREAU Johanna

Pouvoirs :

Monsieur ARLIN Jérôme a donné pouvoir à Monsieur QUERAUX Nicolas
Monsieur POUVREAU Pierre-Henri a donné pouvoir à Madame PALOMBO-ROUGIER Vanessa

Excusés : Monsieur ARLIN Jérôme, Madame BOUILLON Françoise, Monsieur POUVREAU Pierre-Henri

Secrétaire de Séance : Monsieur Henrick SPANJERS

délibération D_2022_1_1 : Vente du véhicule Peugeot Expert

Monsieur le maire propose la vente du véhicule peugeot expert inscrit à l'actif sous le numéro 2014300001.

Une personne s'est présentée comme étant intéressée par son achat.

Selon le modèle et le marché actuel, le prix de vente serait de 8 000 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents

- donne pouvoir au maire de vendre le véhicule expert peugeot pour la somme de 8 000 euros

- charge le Maire de procéder à la signature des documents relatifs à la vente et à l'inscription des écritures de

cessions au budget 2022

Pour : 16 - Contre : 0 - Abstention : 0

délibération D_2022_1_2 : Bail communal pour le 1 rue de la levade - Aunac avec l'association Ecla

Monsieur le Maire informe que le bail entre l'Ecla (Espace Culturel et Loisirs d'Aunac) et la commune pour le logement communal situé au 1 rue de la levade à Aunac 16460 AUNAC SUR CHARENTE est arrivé à échéance. Il est proposé de rédiger de nouveau le bail avec l'association pour un effet au 1er janvier 2022.

Le loyer est fixé à 250 euros par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents donne pouvoir au

Maire de signer le bail entre l'Ecla (Espace Culturel et Loisirs d'Aunac) et la commune pour le local situé au 1 rue de la levade à Aunac 16460 AUNAC SUR CHARENTE, à effet au 1er janvier 2022, renouvelable par tacite reconduction tous les ans et fixé avec un loyer de 250 euros par an.

Pour : 16 - Contre : 0 - Abstention : 0

SDEG 16 - Remplacement de l'horloge des lampadaires / Bayers

Le dysfonctionnement de l'éclairage public rue du moulin à Bayers et bas de Bayers et dû à l'horloge. Cette dernière n'est pas réparable compte-tenu de son âge. Il faut donc la remplacer complètement par du matériel à jour techniquement.

Devis en attente de la part du SDEG

Non reçu au moment de la réunion, le point est reporté lors d'une prochaine séance

SDEG 16 - Remplacement des horloges des lampadaires sur la commune.

Au vu de la situation à Bayers, et du fait généralement constaté de défauts réguliers sur l'ensemble des éclairages de la commune, il est souhaitable d'entreprendre un plan de remplacement progressif des horloges obsolètes.

Devis en attente de la part du SDEG

Non reçu au moment de la réunion, le point est reporté lors d'une prochaine séance

Avenir du Camping

Il faudrait le rendre plus attractif, le faire connaître :

- _ installer des équipements aux normes,
- _ installer une borne de vidange pour camping-cars,
- _ revoir les accès des installations sanitaires,

D'où les idées :

- _ de le transférer l'exploitation au privé,
- _ d'envisager la fermeture ?
- _ de le vendre, combien ?

Aujourd'hui, nous ne savons pas si nous pouvons exploiter le camping sans qu'il ne soit aux normes. La question posée à l'office de tourisme demeure sans réponse.

Le conseil choisit de conserver, pour l'instant, l'exploitation privée.

Assainissement RPQS - 2020

Comme tous les ans, le Rapport Prix Qualité du Service public d'assainissement doit faire l'objet d'une présentation aux élus municipaux.

→ Présentation du Rapport 2020 pour l'assainissement non collectif (SPANC).

→ Présentation du Rapport 2020 pour l'assainissement collectif (SPAC).

les valeurs de comparaison en 2019 au niveau national.

-- national : coût au m³ = 2.11 €/m³

-- Cdc Coeur de Charente : coût au m³ = 3.19 €/m³

Projet Village senior

Verdict de la commission CDPENAF (*) (document en attente de réception à la mairie, pas reçu au moment de la réunion).

Le dossier de demande de CU serait refusé pour raison de : PLUi en cours et non applicable. Ceci condamne le permis de construire actuellement déposé.

Le dossier de permis de construire a été déposé en mairie par le promoteur le 22.12.2021.

(Nous l'avons transmis car l'avis officiel de la CDPENAF ne nous est pas encore parvenu).

Ce qui signifie:

- _ La RT 2020 va s'appliquer → surcoût de construction,
- _ Logelia et le promoteur vont-ils s'accorder pour une augmentation de budget de ?30%?
- _ Si oui, quelle répercussion sur le loyer de la maison des associations, donc risque de mise en péril du projet ?
- _ Projet à revoir, formalités à reprendre → retard dans le début des travaux de 1,5 / 2 ans.

Sachant également que le PLUi semble prendre du retard (au moins 2 mois)..... ?

(*) Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Ce nouveau dispositif marque la volonté de l'État de lutter contre l'artificialisation outrancière des sols et de s'inscrire dans un développement durable du territoire. Remplaçant de la commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA), la CDPENAF intègre l'agriculture dans un projet global d'économie durable du territoire. Certes la perte de foncier est préjudiciable à l'exploitation agricole mais aussi à toutes les filières agricoles qui font la richesse de notre région. L'économie d'un territoire ne peut se limiter à une seule composante, elle doit raisonner globalement en prenant en compte non seulement l'agriculture mais aussi l'environnement et le social.

Points Projets / Travaux

JBeau

- _ territoire 0 chômeur : projet en suspens.....,
- hydroélectricité : rencontre filiale EDF Hynamics / resp.EDF Poitou-Charente : ce ne serait pas rentable ?
- _ agro-écologie ?,
- _ ré-aménagement centre bourg,
- _ barque : chemin de la Prade → Bayers : il faudrait que la commune acquiert une parcelle de terrain en face côté Aunac de la rivière. Néanmoins, le projet est largement compliqué, (voire impossible) compte-tenu des contraintes de sécurité et normes en tout genre.

HSpanjers

- _ Agents en congés en fin d'année,
- _ plantations en cours, la haie du terrain de boules a été taillée,
- _ déménagement des locaux Perrichon / CdF Chenommet,
- _ chaudière de Bayers nécessite de fréquentes d'interventions,
- _ Aunac-école : la qualité des copeaux de bois du nouveau fournisseur laisse à désirer,
- _ Travaux FDAC 2022, rendez-vous pris avec le maître d'œuvre le vendredi 14 Janvier.

Point déchèterie

Démission du maire de son poste de Vice-Président à notre CdC le Lundi 20 Décembre (date réception des courriers à la CdC et à la préfecture).

Notes de C.Croizard :
/ SMS

- 2- j'ai souhaité que Calitom informe l'ensemble des maires sur sa situation et sur le plan de fermeture pour que chacun se positionne après des échanges,
- 3- Que la décision officielle de prise de position par Calitom est fixée au 8 février,
- 4- Qu' à cette date Calitom aura rencontré toutes les EPCI sur le sujet des déchèteries.

/ EMAIL

La décision de fermeture appartient uniquement au conseil syndical de CALITOM.

Je concède que la représentativité n'est pas équitable auprès de cette structure où le Grand Angoulême est majoritaire alors qu'il n'est concerné que par le traitement des ordures ménagères.

Lors de la conférence des maires, nous pourrons argumenter et chacun apportera le débat contradictoire.

-- Le 13 Janvier : Réunion / Conférence des maires à Puyréaux avec Calitom

-- Le 27 Janvier : conseil communautaire :

-- Le 8 Février : prise de position par Calitom

S.Mevellec - directrice générale des services de la CdC

Je vous avoue être attristée par votre décision car j'ai eu un réel plaisir à travailler avec vous en tant que Vice-Président. Je respecte, bien évidemment, tout à fait votre choix et votre décision.

Pour ma part, je garde toujours l'espoir que la décision n'est pas prise concernant la fermeture de la déchetterie à Aunac-sur-Charente, car les marges de manœuvres financières de CALITOM ne reposent pas substantiellement sur la fermeture de votre déchetterie.

Il y a bien d'autres arbitrages politiques qui peuvent être faits avant cette décision ultime de fermeture qui va à l'encontre de la préservation des services publics en ruralité.

Je reste persuadée qu'à l'issue de la Conférence des maires et du conseil communautaire de janvier une motion en faveur du maintien d'un service public des déchets de qualité et de proximité sur Coeur de Charente sera tout à fait à même de faire entendre vos voix d'élus communaux et communautaires.

Je ne doute pas que vous allez continuer le combat en ce sens.

Au plaisir de coopérer sur bien d'autres sujets, avec vous !

Depuis tout cela, est paru l'article de Charente Libre sur la fermeture des déchèteries de Charente Limousine (Montemboeuf, St Claud, Roumazières). J'ai contacté la maire de Terres de Haute Charente (2019: Genouillac, Mazières, La Péruse, Roumazières-Loubert et Suris) le vendredi 07/01.....

Courses de vélos

Organisée par (UFOLEP) - Guidon manslois / D.Coussy. le 20 Mars 2022.

Besoin de quelques personnes et demande de subvention de 110€

Approbation

Pour 10 - Contre 4 - Abstention 2

_ montant

proposé par le conseil : 50 €- délibération rattachée à la séance du CM du 24 janvier 2022

Organisée par les communes de la CdC, réunion à Fonclaireau le lundi 17/01/2022.

Etape « contre la montre » de la course cycliste « Challenge Cœur de Charente » qui se déroulera le 18 août 2022. Besoin de quelques personnes (de Fonclaireau vers Bayers).

Rappels dates élections 2022

Dates à prévoir des week-end de permanence :

_ Dates présidentielles : 10 et 24 avril 2022. _ Dates législatives : 12 et 19 juin 2022.

Points ajoutés

_ Décharge de Chenommet : cette décharge n'est pas légale, c'est un service rendu hérité de la commune de Chenommet. Sa fermeture va donc être envisagée.

_ Lampadaire / Abri-Bus (lampadaire qui manque en face de l'abri-bus devant le poney club à La Côte).

/ fin séance à: 22h25 /